

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS	
Date : 15/07/2021	Objet : Travaux routiers sur la RD9 à Lamothe-Montravel et déviation

Travaux sur la RD9 à Lamothe-Montravel : mise en place d'une déviation du lundi 19 juillet au vendredi 30 juillet

Afin de stabiliser et de consolider le bord de la RD9 contre le ruisseau « le Marot » sur la commune de Lamothe-Montravel, le Conseil départemental de la Dordogne va procéder à la mise en œuvre d'enrochements au niveau de l'accotement de la route.

Compte tenu de la présence d'engins de chantier de grande envergure sur cette route relativement étroite, une déviation de la circulation doit être mise en œuvre.

La RD9, à hauteur du lieu-dit « le Marot », sera donc fermée à la circulation **de tous les véhicules** dans les deux sens **du lundi 19 au vendredi 30 juillet 2021**.

Une déviation sera mise en place dans les deux sens, par Saint-Michel-de-Montaigne et Capitouylan (commune de Castillon-la-Bataille), par les routes départementales 936, 21^E6, 21, 21^E5 et 9.

Le Château Michel-de-Montaigne restera accessible en suivant l'itinéraire de déviation.

Les usagers sont invités à prendre leurs dispositions.